

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 février 2022

ORDRE DU JOUR

1. Validation du CM du 6 janvier 2022
2. Délibération approbation compte administratif 2021
3. Délibération affectation de résultat
4. Délibération approbation compte de gestion 2021 dressé par le receveur municipal
5. Délibération encaissement caution logement sis au 2 route de Routot
6. Délibération guichet numérique des autorisations d'urbanisme
7. Délibération remboursement facture SERPN aux locataires domiciliés au 3 route de la Haye Aubrée suite aux travaux de l'école
8. Débat d'orientation budgétaire
9. Questions diverses

Étaient présents :

COUZI Brunhilde
CROGUENNEC Jean Pierre
DAMM Jean Marie
DELANOS Arnaud
DUPERRON Christine
FAUCON Thierry
GAILLARD Monique
LEFEBVRE Eric
LE GUEN Jean Claude
LUST Virginie
MIGNOT William
TALEB Claude
VERDUN Sylvie

Mme Allain et Mme Lannier, adjointes administratives, assistent à la séance.
La feuille d'émargement est remplie.
Le quorum est atteint.
Mme DUPERRON est désignée secrétaire.
La séance commence à 18h40.

1. Validation du PV du CM du 6/01/2022

Aucune observation n'est formulée.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 3
Pour : 10

2. Délibération approbation compte administratif 2021

William Mignot propose au conseil de commenter le tableau de suivi, par thème, des dépenses et des recettes principales sur 4 années, document qui a été envoyé lors de la convocation à la séance du Conseil. Les conseillers sont

également invités à intervenir sur l'état comparatif détaillé par chapitre et par article.

Les charges de personnel titulaire restent stables. Concernant le personnel non titulaire on note une progression de 95,4 % due à l'embauche d'une troisième personne pour répondre aux consignes sanitaires de l'école (3 services de cantine, lavage des mains réguliers) et d'un agent qui nous a permis pendant 4 mois de gérer une situation compliquée avec un élève de l'école maternelle.

L'EDF a connu une forte hausse (+ 48,9 %).

La commune a dû faire face à des situations non prévues (locations de classes mobiles et utilisation permanente de la salle des fêtes par les élèves pendant les travaux). De même, la mise en place d'une CTA (ventilation) à l'école a eu un impact sur la consommation d'électricité. Enfin, il y a une facture qui a chevauché les années 2020 et 2021.

La commune a dû également subir les hausses importantes du tarif de l'électricité.

Il est noté la disparition des dépenses de fioul, remplacé par les granulés, occasionnant une économie de dépenses énergétiques estimée à 1.000 euros /mois.

Il n'y a pas de questions sur l'état des recettes 2021.

Le montant des dépenses de fonctionnement est de	719.344,34 euros
Le montant des recettes de fonctionnement est de	770.734,13 euros
Le montant des dépenses d'investissement est de	298.470,97 euros
Le montant des recettes d'investissement est de	463.458,13 euros

William Mignot précise que ces comptes ont été validés par le Trésor Public.

William Mignot se retire de la salle du conseil.

Jean Marie Damm, doyen des conseillers, fait voter le compte administratif.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 13

3. Délibération affectation de résultat

William Mignot détaille les différentes lignes du tableau d'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021.

Claude Taleb demande des précisions sur le report de l'exercice précédent (427.231,11 euros).

Mme Allain explique que l'excédent de la section fonctionnement est affecté à la section investissement pour l'équilibre des comptes.

William Mignot fait observer que la CAF (capacité d'autofinancement) est améliorée : 439.558,91 euros contre 427.231,11 euros en 2020.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 13

4. Délibération approbation compte de gestion 2021 dressé par le receveur municipal

Le document établi par le Trésor Public, sur lequel le Receveur Municipal s'est appuyé doit être validé par le Conseil Municipal.

Le document a également été transmis lors de la convocation.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 13

5. Délibération encaissement caution logement sis au 2 route de Routot

L'appartement communal, au-dessus de la bibliothèque, a été attribué à Mme Laura Lust. Celle-ci a présenté un chèque de caution de 716 euros.

Le Conseil Municipal doit autoriser l'encaissement de ce chèque.

Mme Virginie Lust fait signe qu'elle ne prendra pas part au vote.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 12
NPPV : 1

6. Délibération guichet numérique des autorisations d'urbanisme

Le SUM (service d'urbanisme mutualisé), conformément à la loi portant sur l'Evolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique (ELAN), propose de deployer un système dématérialisé, le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme, gratuit, qui permet de simplifier les démarches de dépôt et de suivi des demandes d'autorisation d'urbanisme pour les particuliers et les professionnels de l'immobilier et de la construction.

Cette mise en place doit être accompagnée des conditions générales d'utilisation (CGU).

Le Conseil Municipal doit approuver les CGU, doit autoriser le Maire ou son représentant à signer au nom de la Commune tous les actes ou pièces nécessaires.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 13

7. Délibération remboursement facture SERPN aux locataires domiciliés au 3 route de la Haye Aubrée suite aux travaux de l'école

Cette délibération concerne le remboursement des factures d'eau prélevées sur le compteur des locataires de l'appartement au-dessus de l'école, pendant les travaux (montant : 253,12 euros).

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 13

8. Débat d'orientation budgétaire

William Mignot remet aux conseillers la dernière mouture du tableau des propositions de dépenses. Ces propositions ont été transmises par les conseillers, pour 2022. Elles sont soumises au débat. William Mignot porte à la connaissance du Conseil que la commune perçoit, cette année, la somme de 100.000 euros au

titre de la FCTVA (récupération de la TVA en rapport avec les travaux école), 78.600 euros au titre de la TEPCV (subvention liée aux travaux de rénovation thermique de l'école).

Par ailleurs, William Mignot fait part du report du projet d'aménagement de l'entrée ouest de la commune. En effet, les conditions en terme de subventions et aides du département seront plus avantageuses en 2023.

. *Végétalisation du cimetière (32.520 euros)*

Une expérimentation est en cours.

La décision sera prise en fonction du résultat.

Reporté

. *Bâtiment cimetière (4.266,78 euros)*

. Réfection de la toiture du bâtiment en pierre

Validé

. *Sécurisation de l'église (81.556,24 euros - subventionné)*

Validé

. *Points de défense incendie (40.000 euros - subventionné)*

Validé

. *Jeux école (25.000 euros – participation APE et CDF)*

Validé

. *Vidéoprojecteur école (1.200 euros)*

Validé

. *PC école (1.100 euros)*

Validé

. *Chauffage école (2.266,50 euros)*

Validé

. *Installation eau chaude secrétariat (1.130,83 euros)*

Validé

. *Chantiers jeunes (1.700 euros)*

Validé

. *Séjour pédagogique ferme (1.800 euros)*

Validé

. *Séjour pédagogique neige (4.800 euros)*

Validé

. *Soutien scolaire (2.100 euros)*

Validé

. *Honoraires géomètre, maître d'oeuvre (3.000 euros)*

Validé

. *Mare du Gd Nord parking enherbé (1.392 euros)*

Validé

. *Mare du Gd Nord signalétique (2.000 euros)*

Validé

. *Mare du Gd Nord bancs (1.500 euros)*

Non Validé

. *Chemin de Randonnée signalétique (1.100 euros)*

Validé

Claude Taleb fait remarquer 2 erreurs dans le lettrage des panneaux installés à l'aire de jeux.

. *Aire de jeux prairie fleurie + piste de jogging (23.035, 58 euros)*

Le projet d'aménagement de l'aire de jeux consisterait à la création d'une piste de jogging autour d'une prairie fleurie mise en place par une société spécialisée.

Compte tenu du coût, les Conseillers veulent s'assurer des conditions de suivi des semences, de leur capacité à accueillir la biodiversité (objet de ce projet).

William Mignot fournira les renseignements complémentaires

Validé

. *Aire de jeux arboretum (1.500 euros)*

Validé

. *Fête du 14 juillet + repas des Anciens (15.000 euros)*

Validé

. *Amélioration performances énergétiques de la cantine*

Reporté

. *Aménagement poste de travail cuisine (500 euros)*

Validé

. *Remplacement camion communal (17.000 euros)*

Validé

. *Entretien matériel communal (1.000 euros)*

Validé

. *Décoration de Noël (2.000 euros)*

Validé

. *Formation du personnel (1.000 euros)*

Validé

. *Désordres hydrauliques sur la commune*

Reporté

La commune est toujours en attente, de la part de la COM COM, du coût des opérations à prévoir.

. *Miroir de rue (600 euros)*

Validé

. *Entretien camion (2.000 euros)*

Validé

. *Entretien tracteur (1.000 euros)*

Validé

. *Entretien salle des fêtes (2.000 euros)*

Validé

. *Défibrillateur (2.100 euros)*

Validé

. *Rideaux bibliothèque (2.500 euros)*

Validé

- . Fenêtres + porte garderie (9.500,77 euros) Validé
- . Portes SDF (4.650,19 euros) Validé
- . Aménagement entrée ouest (250.000 euros) Reporté
- . Etude refection façade ancienne poste (2.000 euros) Validé

William Mignot a pris contact avec l'architecte de la commune et celui du Parc pour une proposition d'aménagement de cette façade en mauvais état.

Dans le même temps, il a pris conseil auprès de la Chambre de Commerce pour l'utilisation commerciale de l'ancienne poste.

Il a également abordé la situation de l'ancienne épicerie bar. La Chambre de Commerce va se pencher sur le problème et tenter de trouver des solutions.

William Mignot a de nouveau contacté le propriétaire des lieux qui ne donne aucune information fiable sur son projet et ses délais de finition des travaux et de réouverture.

Le budget primitif 2022 va être bâti et présenté en avril aux Conseillers.

10. Questions diverses

. William Mignot fait part de l'agenda à venir.

28/02/2022	Conférence des maires à Hauville
11/03/2022	Nuit de la Chouette à Hauville (animation du Parc)
18/03/2022	Commission des listes électorales
10/04/2022	1 ^{er} tour des élections présidentielles
24/04/2022	2 ^{ème} tour des élections présidentielles
12/06/2022	1 ^{er} tour des élections législatives
19/06/2022	2 ^{ème} tour des élections législatives

La date du prochain conseil sera déterminée en fonction des dates d'obtention des dotations budgétaires.

. Claude Taleb demande des informations sur la mise en place de la fibre optique. William Mignot ne peut fournir de dates fiables. Plus aucune information d'Eure Numérique ne parvient en Mairie.

Cette séance du Conseil Municipal s'achève à 20H50.